

11 mars 2023 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# HOMMAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AUX VICTIMES DU TERRORISME.

Madame la présidente de l'Assemblée nationale,  
Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Madame la Première Ministre,  
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,  
Messieurs les préfets,  
Mesdames et Messieurs, présidentes et présidents d'association, victimes d'attentats en famille ou proches,  
Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités.

Je tenais à être présent aujourd'hui à vos côtés car le 11 mars est une journée de souvenir qui engage toute la Nation. C'est aussi une journée du souvenir européen. Avec le 11 mars, ce sont les victimes de l'attentat de Madrid, le 11 mars 2004, que nous commémorons et avec elles l'ensemble de celles et ceux frappés dans leur chair par le terrorisme. Nous nous souvenons, en européen, parce qu'être attaqué est ce que nous avons en commun : des valeurs de liberté, un art de vivre, un attachement à l'humanisme.

En France, les victimes du terrorisme forment hélas une communauté de destin par-delà les époques, une chaîne de solidarité aussi. Et votre présence à tous unis par l'entraide aujourd'hui en témoigne. Cette succession de drames inscrits dans notre histoire a pris un autre cours particulièrement intense cette dernière décennie. L'irruption de cette violence nue, l'effroi, la dévastation, nous ne pouvons l'oublier, nous ne devons l'oublier.

Bien sûr, le 11 mars est chaque année la journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme. Pourtant, c'est chaque jour pour vous, qui est l'expérience d'un monde où tout est radicalement et douloureusement autre. Et nous rendons hommage aujourd'hui à la dignité de votre engagement, au silence de votre recueillement, à la force et au courage que vous trouvez pour porter le souvenir de ce qui vous a été pris. Vos morts qui sont aussi nos morts, vos blessés qui sont aussi nos blessés. Sur ce chemin du chagrin et de la volonté, l'État se tient de manière indéfectible à vos côtés. Et je tiens ici à remercier tous ceux qui prêtent leur concours à cette œuvre souvent silencieuse, à hauteur de femmes et d'hommes, pour prévenir, juger, guérir. Je pense à nos services de renseignement, à nos policiers, nos gendarmes, nos surveillants pénitentiaires, nos militaires, à toute l'institution judiciaire, des juges aux procureurs antiterroristes, des greffiers aux avocats, ainsi que nos associations. Je voudrais remercier ceux qui participent aux côtés de l'Etat à cet effort constant, élus, forces de sécurité intérieure, magistrats, secouristes, fonds de garantie, associations et familles qui vous épaulent. L'État est là quand l'inconcevable est survenu.

Il est là aussi pour empêcher qu'il ne survienne. Ces 10 dernières années, près de 70 attentats ont été déjoués grâce à l'action des services et nous avons veillé à nous renforcer collectivement en traitant chaque maillon de l'engrenage vers le passage à l'acte terroriste. D'abord en renforçant les moyens de nos services, moyens techniques comme capacités humaines. Nous avons adapté notre droit en trouvant un équilibre protecteur des libertés publiques et gage d'efficacité pour l'investigation et la prévention des actes terroristes. Nous avons fait entrer dans le droit commun des instruments nécessaires à l'Etat des risques, notamment en termes de surveillance d'individus radicalisés, de visites domiciliaires et de saisie. Ces services ont vu leur action mieux coordonnée par la création de la Coordination nationale du renseignement et de la lutte contre le terrorisme et la désignation effective de la Direction générale de la sécurité intérieure comme chef de file pour disposer ainsi d'une convergence opérationnelle. Cette action concertée est en outre guidée par une doctrine commune rénovée, régulièrement mise à jour, engageant des changements profonds, en particulier pour le renseignement pénitentiaire et tant d'autres.

Nous avons aussi renforcé le tribunal, le parquet de Paris et sa section anti-terroriste en créant en mars 2019 le Parquet national anti-terroriste, une avancée majeure, et en allouant des effectifs supplémentaires à la juridiction. Nous menons ainsi une action résolue, tant au sein de l'Etat qu'en dehors de nos frontières, par la coopération, le partenariat entre services et, le cas échéant, l'engagement de nos forces armées. Nous le menons justement en européen. Et c'est à cette échelle que nous portons notre effort, en étant par exemple, à l'initiative du règlement européen de retrait des contenus terroristes en ligne, accroissant encore la surveillance de ceux qui font l'apologie ou appelant à la provocation pour commettre des faits de terrorisme.

Enfin, nous avons porté l'initiative "No money for Terror" afin de sevrer le terrorisme de ses moyens de financement. Oui, ce jour d'hommage et de mémoire est aussi celui qui doit nous permettre de continuer de mobiliser tout ce qui nous aide à prévenir et lutter contre le terrorisme. Nous veillons donc à débusquer les projets terroristes quand ils se fomentent, quand ils communiquent, quand ils enrôlent en ligne et ailleurs, quand ils se financent, quand d'autres ensuite en font la propagande. Et c'est un travail permanent, assidu, d'ampleur à adapter en permanence, mais je sais pour cela que la République peut compter sur la force de ses principes et la détermination de celles et ceux qui la servent. Quand l'inconcevable est survenu, la justice est là pour œuvrer, dire le droit et réparer.

Et je salue aussi ceux qui sont acteurs dans la recherche des auteurs, la condamnation des coupables, l'émergence de la vérité. Oui, face à la fureur des assassins, nous avons mis au cœur de notre réponse ce que ces idéologues de haine exècrent par-dessus tout : l'Etat de droit, la garantie des libertés, l'apaisement par la force de nos lois. Nous l'avons fait en cette année 2022, marquée par le procès des attentats du 13 novembre 2015 à Paris et celui de l'attentat de Nice du 14 juillet 2016, marquée aussi par le procès en appel de deux complices de l'attentat de Charlie Hebdo, de Montrouge et de l'Hyper Cacher, des complices de l'assassinat du policier Xavier JUGELÉ sur les Champs-Élysées, le 20 avril 2017. Malgré tous les obstacles, toutes les contraintes, ces procès se sont tenus dans la dignité, avec la plus haute exigence d'humanité et de vérité. Ils ont permis l'éclosion de paroles nécessaires. Ils n'ont rien eu des ressorts du crime et, sans les excuser, les ont dépliés. C'est la plus éclatante victoire de nos valeurs, celle d'une justice humaine face à la barbarie. Le procès du 13 novembre a été, par son ampleur, par la magnitude de ce qui s'est dit un moment important pour vous et pour toute la Nation. Il restera comme un jalon exceptionnel à la mesure de l'événement dans l'histoire de notre justice républicaine, de tous les mérites de ce procès historique, la place conférée à la parole des victimes a été l'un des plus remarquables.

Dans ses chroniques sur le procès V 13, Emmanuel CARRÈRE a écrit à propos des témoignages des victimes venant déposer à la barre : "On leur voit l'âme". Oui, ces procès sont pour vous victimes, un moment de vérité, de dévoilement, d'humanité. Et je fais le vœu que les 23 procès à venir dans les prochains mois seront à la hauteur de cette épaisseur des drames et de cette exigence de justice.

Celui du suspect de l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic du 3 octobre 1980, qui fit 4 victimes. Ceux du double assassinat du 13 juin 2016 à Magnanville de deux fonctionnaires de police, Jean-Baptiste SALVAING et Jessica SCHNEIDER. Ceux de l'attentat à la voiture bélier de Levallois-Perret, le 9 août 2017, qui blessa 6 militaires et 19 autres encore qui seront jugés en 2023. La justice exige d'établir cette vérité avec ténacité, rigueur, indépendance, comme elle exige de se souvenir.

C'est tout l'objet du futur musée mémorial du terrorisme de Suresnes qui ouvrira ses portes au premier semestre 2027. J'avais pris devant vous cet engagement, il sera tenu. Et je voudrais saluer l'investissement de son président, Henry ROUSSO, de la directrice générale en charge de la préfiguration, Elisabeth PELSEZ, en relation étroite avec toutes les associations de victimes du terrorisme et avec le soutien important du préfet de région et des services de l'État. Ce sera un lieu d'analyse de l'histoire du terrorisme national et international, un lieu d'édification et de vigilance, un lieu d'éducation des consciences tourné vers les jeunes générations.

Films d'audience, scellés judiciaires, reportages, œuvres d'arts seront rassemblés là pour déjouer tous ce que le terrorisme avait voulu fomenter. Nous nous souviendrons des victimes, de leurs noms, de leurs visages. Nous opposerons la connaissance et la raison aux entreprises de chaos. Les collections de ce musée seront le reflet de nos valeurs, nous y verrons la force de ce qu'un peuple qui demeure libre, accompli, fidèle à ses principes, gouverné par la fraternité, uni pour se souvenir et enseigner.

Mesdames et Messieurs, chacune de vos tragédies recèle une part sidérante, irréductible, personnelle et pourtant enchâssée dans une histoire collective.

Chacune de vos douleurs avec sa date, son heure banale, devenue maudite vous appartient, à l'épaisseur de vos vies, à vos silences.

Ce qui appartient à l'Etat, c'est cette responsabilité de secours de justice, de transmission.

Et ce qui appartient à la nation est cette émotion de pensée et de mémoire, cette solidarité et ce respect.

Nous sommes pour toujours à vos côtés.

Vive la République et vive la France !